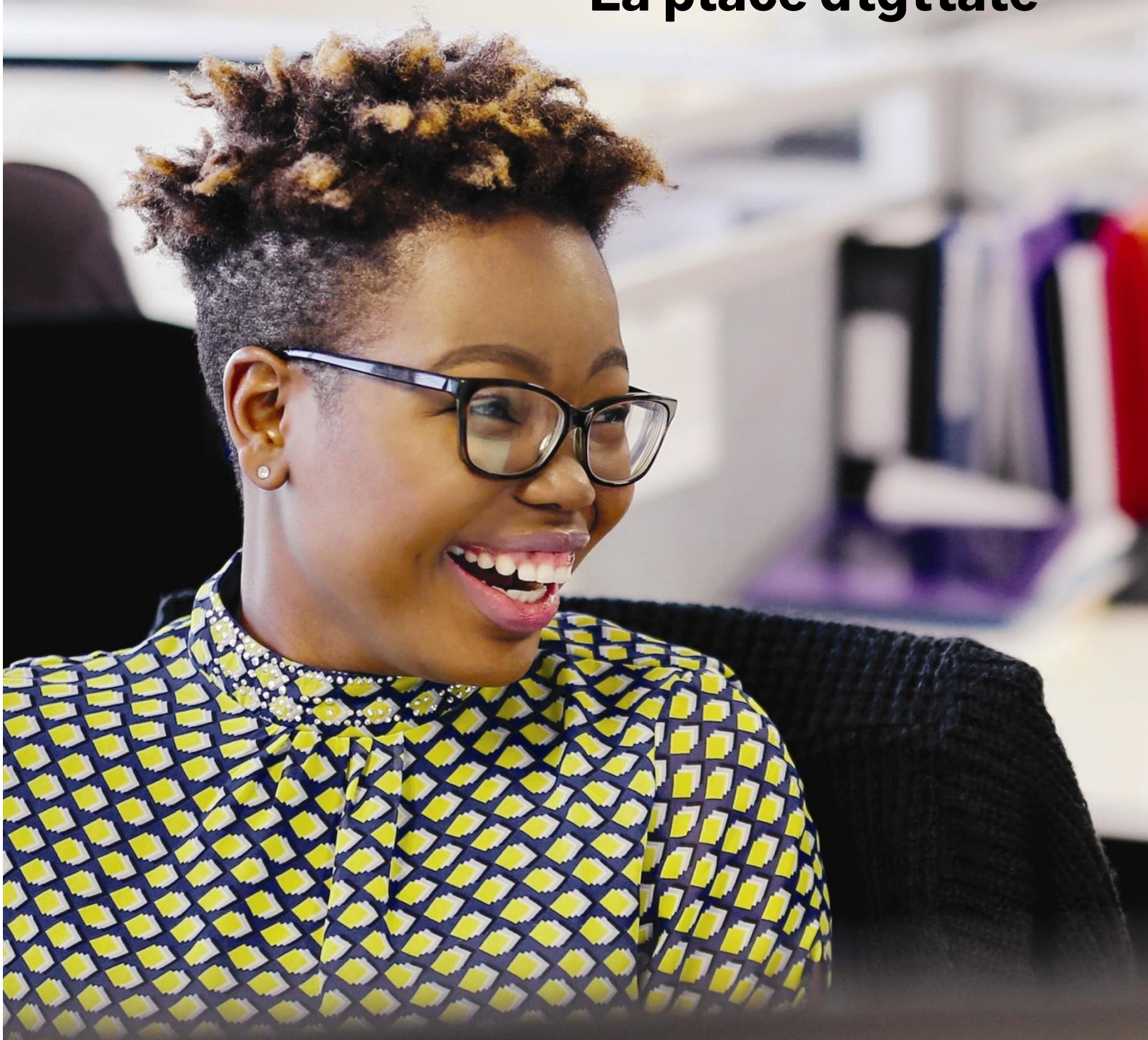


Mode opératoire **La place digitale**



Mise à jour novembre 2024

Table des matières

Evolution de la documentation	3
Connexion au site La place digitale	4
Ecran de connexion au site La place digitale	4
Où trouver les clés d'activation ?	4
Sage bureau	4
E-Mail La place digitale	5
Nouvel abonnement ou abonnement existant ?	6
Nouvel abonnement	6
Abonnement existant	6
La synchronisation des salariés	7
Prérequis	7
La synchronisation des salariés	8
Après la synchronisation des salariés	8
L'envoi des bulletins	9
L'envoi des bulletins consolidés (Multi-contrats)	10

Evolution de la documentation

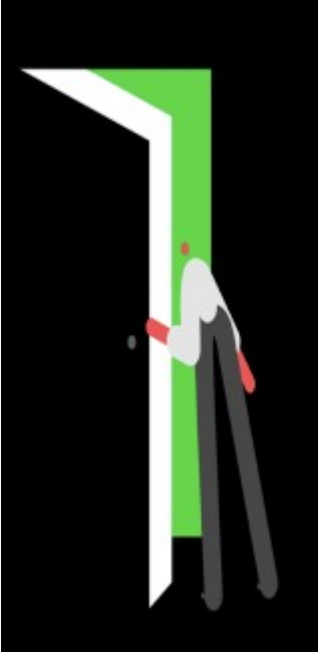
- Novembre 2024
 - Amélioration du parcours client
 - L'envoi des bulletins consolidés (multi-contrats)
- Juin 2024
 - Ajout d'informations dans le chapitre « Prérequis » de la synchronisation salariés

Connexion au site La place digitale

La fonction Fichier \ Sites RH \ Connexion à La place digitale permet de lier une/des bases de paie à un site La place digitale.

Ecran de connexion au site La place digitale

Connexion à La place digitale



Information du site

Veuillez cliquer sur le bouton 'Lier avec le site' pour activer les fonctions :

- de synchronisation des salariés,
- d'envoi des bulletins.

URL site :
https://clients.laplacedigitale.docaposte.com/

Type de création :
Nouvel abonnement

Clé d'activation : Sage Bureau (champ à copier)
d7279a35-58cd-4d5f-a2a2-020739d3561c

Clé d'activation : La place digitale (reçue par mail)
ZYLicvFB00G0nvODT2CZ

[Documentation](#) [Lier avec le site](#) [Annuler](#)

Où trouver les clés d'activation ?

Sage bureau

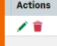
Sur la souscription de votre site dans Sage Bureau, **cliquer sur le crayon**. Puis utiliser la **fonction Copier** pour **coller la clé dans le champ en paie**

Mes souscriptions

Souscriptions actives

Active | La place digitale | SAA_LPD0001 | Usage : EQUIPCLI | [Consulter l'historique](#)

[+ Ajouter un site](#)

Site	Statut	Créé le	Actions
DUPONT TRANSPORTS	Active	13/09/2023	

[Résilier ma souscription](#)

Modification d'un site La place digitale [X]

Titre du site

Numéro de Siret

Solution de paie associée

Clé d'activation

[Copier]

Clé d'activation : Sage Bureau (champ à copier)

E-Mail La place digitale

Après la création du site sur Sage Bureau, l'utilisateur a reçu **un e-mail de La place digitale**. La **clé d'activation est à copier dans le champ en paie**

Bienvenue sur votre plateforme La place digitale

La place digitale <noreply-laplacedigitale@docaposte.fr>
 À Bernard, Olivier

[Répondre] [Répondre à tous] [Transférer] [Favoris] [Plus]

mar. 14/11/2023 17:50

LA PLACE DIGITALE | par Docaposte

Bonjour Olivier Bernard,

Vous êtes invité à activer votre compte sur La place digitale afin d'accéder au service Docaposte – La dématérialisation RH sur le compte de la société DUPONT TRANSPORTS (siret : 99500243300010)

Pour vous connecter, veuillez cliquer sur le bouton ci-dessous afin de découvrir les grandes fonctionnalités disponibles sur la plateforme.

Important :

Au préalable, dans votre logiciel de Paie, vous devez avoir saisi la clé d'activation suivante :

2YLicvFB00G0nvODT2CZ

Activer mon compte

Clé d'activation : La place digitale (reçue par mail)

L'activation du compte (bouton « Activer mon compte » dans l'email de La place digitale) peut être lancée avant ou après la connexion du site La place digitale dans Sage 100 paie & RH.

Nouvel abonnement ou abonnement existant ?

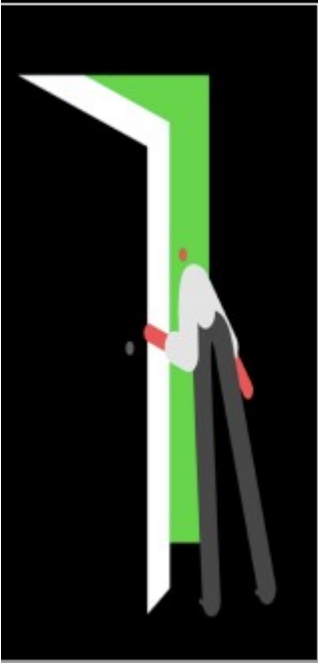
Nouvel abonnement

Cette option permet de rattacher la base de paie ouverte à un site La place digitale créé depuis Sage bureau.

Abonnement existant

Cette option permet de rattacher la base de paie ouverte à une autre base de paie sur laquelle un abonnement au site La place digitale a été créé.

Connexion à La place digitale



Information du site

Veuillez cliquer sur le bouton 'Lier avec le site' pour activer les fonctions :

- de synchronisation des salariés,
- d'envoi des bulletins.

URL site :
`https://clients.laplacedigitale.docaposte.com/`

Type de création :

Abonnement auquel la société va être rattaché :

[Documentation](#)

Sur le site La place digitale, par la fonction 'Mes établissements' ajouter le SIRET de la société.

Utiliser cette même fonction pour créer les établissements secondaires de chaque société (tous les établissements de toutes les bases de paie liées doivent être créés).

La synchronisation des salariés

Prérequis

Afin d'éliminer des erreurs lors de la synchronisation, nous recommandons de vérifier le contenu des champs paie synchronisés avant de lancer la synchronisation des salariés. Cela peut facilement être fait par un modèle GA (Gestion Avancée).

Champ Paie	Page	Informations complémentaires
Matricule	Etat civil	
Civilité	Etat civil	
Nom	Etat civil	Les espaces et virgules ne sont pas autorisés
Prénom	Etat civil	
Adresse	Coordonnées	<ul style="list-style-type: none"> 38 caractères maximum dans le champ adresse, si supérieur à mettre dans le champ complément d'adresse Pour l'éditique, uniquement la France métropolitaine (pour le moment)
Code postal	Coordonnées	
Ville	Coordonnées	
Code Pays	Coordonnées	
Email	Données RH	Unique et obligatoire pour le mode de distribution Coffre-fort (y compris pour les salariés sortis)
Téléphone ou portable	Coordonnées Bouton Infos professionnelles	Facultatif, si renseigné alors ne doit pas dépasser 10 caractères
Mode de distribution	Données RH	<ul style="list-style-type: none"> Coffre-fort = alimentation du bulletin dans le coffre- fort du salarié Editique = envoi du bulletin par La place digitale par courrier Remise en main propre = pas de traitement fait par la place digitale, c'est l'entreprise qui envoie le bulletin à son salarié
Etablissement (du salarié)	Contrat	

La synchronisation des salariés

La fonction de synchronisation des salariés est accessible depuis le menu Annexes \ La place digitale \ Synchronisation des salariés

Les salariés synchronisés sont les salariés pour lesquels l'option 'Actif Sage Dématérialisation' est cochée. L'option est disponible en modification en masse.

Il est possible de filtrer les salariés à sélectionner en utilisant :

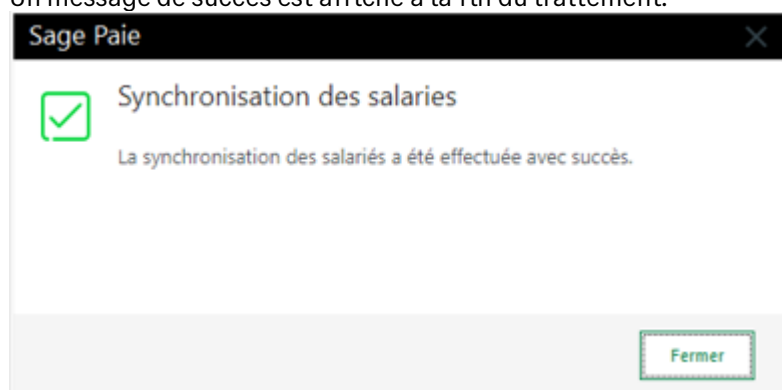
- Les critères de sélection (tableur)
- La sélection GA
- La sélection manuelle

Bon à savoir :

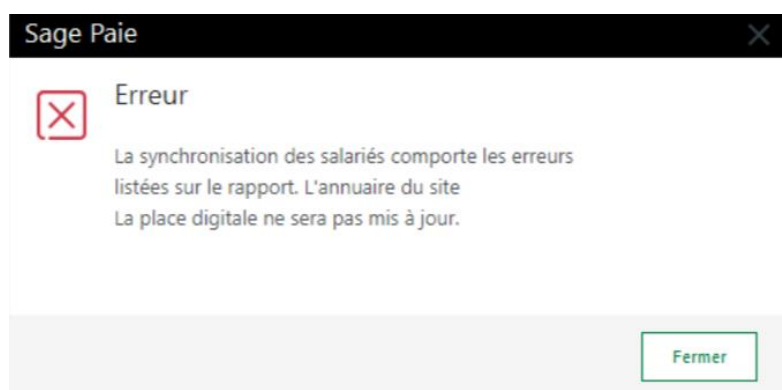
- Les salariés sortis sur les 2 derniers mois précédents le mois de paie en cours (ayant le champ 'Actif Sage Dématérialisation') sont synchronisés
- Avant la synchronisation des salariés, les établissements secondaires et les établissements des sociétés fusionnées (abonnement existant) doivent être créés par la fonction Mes établissements du site La place digitale

Après la synchronisation des salariés

Un message de succès est affiché à la fin du traitement.



Avec la version 7.10, en cas d'erreurs lors de la synchronisation, le rapport est précédé de ce message



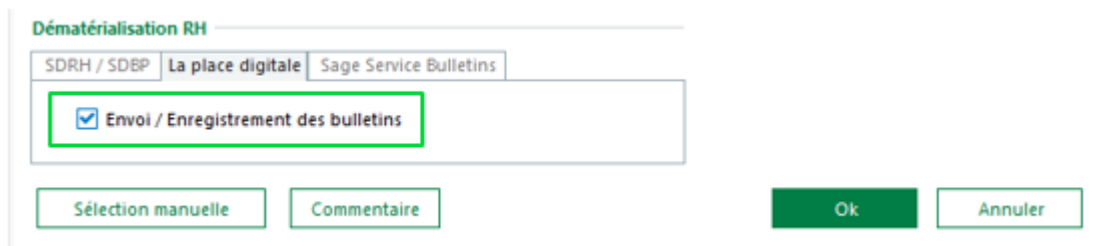
Synchronisation vers La place digitale
Anomalie établissement Siret : 35086569700022 Matricule 1234 : Le champ firstName est requis Matricule 1234 : L'adresse est est requise Matricule 1234 : Le champ zipcode est requis Matricule 1234 : Le champ city est requis Matricule 1234 : Le champ country est requis Matricule 1234 : Format du numéro de téléphone invalide

Synchronisation vers La place digitale
Anomalie établissement Siret : 81018111500017 Matricule 4250 : Email identique Matricule 4300 : Email identique

L'envoi des bulletins

Dans les paramètres de paie, page Dématérialisation, l'option 'La place digitale (LPD)' permet de prépositionner l'onglet affiché en édition des bulletins.

- Sur les différents écrans d'édition des bulletins, la case à cocher 'Envoi/ Enregistrement des bulletins' permet d'envoyer automatiquement les bulletins vers le site La place digitale.



- Chaque envoi de bulletins crée un lot sur le site La place digitale : Ce lot est à contrôler et à diffuser sur le site La Place digitale



La taille limite d'un bulletin est de 300 Ko (attention au logo inséré dans les bulletins personnalisés). En cas de dépassement un rapport est affiché indiquant que le bulletin est trop volumineux.

Les bulletins sont transmis pour les salariés ayant l'option 'Actif Sage dématérialisation' cochée.

Avant la transmission d'un bulletin, il convient de s'assurer que le salarié a été synchronisé.

L'envoi des bulletins consolidés (Multi-contrats)

- Avec la version 7.10, les options de dématérialisation ont été ajoutées à l'écran d'édition des bulletins consolidés

The screenshot shows the 'Edition des bulletins consolidés' dialog box. It features a table for criteria with columns 'Critères', 'De', and 'A'. The 'Critères' column contains 'Matricule' and '9999'. To the right is a dropdown menu with options: 'Département', 'Service', 'Unité', 'Catégorie', 'Etablissement', and 'Nom/Matricule'. Below the menu are 'Insérer' and 'Supprimer' buttons. A text block states: 'Les salariés traités sont ceux dont l'option "multi-contrats" en fiches de personnel est cochée.' The 'Période' section has 'Mois' set to 'Juin' and 'Année' set to 'Courante', with the date range '01/06/24 - 30/06/24'. The 'Format' section includes 'Officiel clarifié' (set to 'P. blanc Clarifié 2023') and 'Supplémentaire' (set to 'Papier blanc (préimprimé 9146/48)'). The 'Dématérialisation RH' section has tabs for 'SDRH / SDBP', 'La place digitale', and 'Sage Service Bulletins'. Below these are checkboxes for 'Envoi des bulletins' and 'Coffres-forts salariés'. At the bottom are 'Sélection manuelle', 'Ok', and 'Annuler' buttons.

- Dans les paramètres de paie, ajout d'une case à cocher permettant de ne pas envoyer le bulletin en cours, si le bulletin consolidé est transmis dans le coffre-fort salarié.

The screenshot shows the 'Paramètres de Paie' dialog box. It has a tabbed interface with tabs for 'Initialisation société', 'Bulletins / états', 'Formats', 'Heures', 'Complément paie', 'Congés', 'Cumuls', and 'Ind. mal'. The 'Initialisation société' tab is active, showing fields for 'Début d'année' (Janvier), 'Fin d'année' (Décembre), 'Mois en cours' (Juillet), 'Année en cours' (2025), 'Date du jour' (10/10/24), 'Régularisation' (Systématique), 'Plafond des abattements' (7 600,000), 'Rapport TB' (4,000), and 'Rapport TC' (8,000). The 'Dématérialisation' tab is also visible, showing options for 'SDRH / SDBP' (selected), 'La place digitale (LPD)', and 'Sage Service Bulletins'. A checkbox for 'Multi-contrats - exclusion de l'édition des bulletins en cours' is present. At the bottom are 'Ok' and 'Annuler' buttons.